



LIQUIDATION DE FRET SNCF : **VERS UNE CATASTROPHE SOCIALE ET** **ENVIRONNEMENTALE** ***STOPPONS-LES !***

Impulsée par la commission européenne et engagée par le ministre des transports Beaune, **la liquidation totale menace dangereusement l'entreprise publique FRET SNCF.**

Pourtant, tous les acteurs économiques et politiques affichent la volonté de développer le fret ferroviaire, pour des raisons économiques et « écologiques ». Dans notre région, le Grand port maritime de Marseille fixe un objectif de doublement de la part du rail dans la desserte du port d'ici 2030, de 11 à 22%. L'Observatoire régional des transports (ORT Provence) a proposé d'élever la part modale du rail dans la desserte de la zone industrialo-portuaire de Fos de 10 à 30% d'ici 2030 et d'abaisser la part de la route de 80 à 60%.

Le rail n'en n'est pas à son premier effet d'annonce.

Comment relever le défi du report modal en liquidant « en même temps » le principal transporteur de marchandises ?!! (83% des marchés sont gérés par FRET SNCF)

A l'ouest de l'étang de Berre, c'est chaque jour un ballet incessant de camions. Les habitants n'en peuvent plus de la pollution et des nuisances. C'est pourtant là que les pouvoirs publics souhaitent renforcer la liaison routière (Autoroute FOS/SALON). **Ont-ils déjà prévu que le Fret ferroviaire va encore décliner ?**

Vont-ils condamner toute une population à vivre entre les camions ?

Au même moment, nous assistons à la fermeture du triage du Canet, à la menace de fermeture de la voie unique de Rognac à Gardanne, aux réductions des capacités de voies de service (Berre, Pas de Lanciers...), enfin le triage de MIRAMAS n'est toujours pas entièrement rénové, et le doublement de la voie ferrée de FOS se fait toujours attendre...

Le développement du FRET ferroviaire est à chaque fois remis en cause par des choix politiques désastreux, pour la Nation, pour le développement productif, pour la préservation de notre cadre de vie.

Cheminots, nous allons continuer d'interpeller dans les prochaines semaines tous les décideurs et acteurs : État, SNCF, Port, chargeurs, collectivités, élus...

Une commission d'enquête parlementaire, chargée de statuer sur le sort réservé à FRET SNCF sera en visite à FOS SUR MER le 27 NOVEMBRE.

C'est l'occasion de pointer l'échec total de la concurrence/privatisation : En 2003, le fret ferroviaire, par l'entreprise historique SNCF seule, représentait 17% du trafic global de marchandises. Aujourd'hui, quelques opérateurs se partagent un marché réduit à 9% ! SI FRET SNCF est liquidé, la chute sera vertigineuse et définitive !

En convergence avec les salariés du bassin, les cheminots appellent à un grand rassemblement pour la défense du FRET SNCF, le développement ferroviaire et économique du GPMM, pour la préservation de notre cadre de vie :

LUNDI 27 NOVEMBRE - FOS SUR MER A PARTIR DE 11H30.
(Le lieu exact du rassemblement sera communiqué ultérieurement)

LE MOTEUR DE LA LIQUIDATION DE FRET SNCF, C'EST LE DUMPING SOCIAL, C'EST LA REMISE EN CAUSE DES DROITS CHEMINOTS !

Les directions de l'entreprise, du DPx au DET, répètent à qui veut l'entendre que rien ne va changer, que tout va rester comme avant ...

Vraiment ?

Le plan dit de « discontinuité », ou plutôt de « saccage final », prévoit de supprimer encore 459 emplois sur les 5 000 restant, la cession de 62 locomotives, l'amputation de 23 flux dont 21 de transports combinés (repris intégralement par la concurrence) et de créer une scission entre la partie transport de l'entreprise et la partie maintenance. Le capital des deux entreprises ainsi créées serait potentiellement ouvert à des investisseurs privés !

En réalité, pour le patronat du ferroviaire, le principal intérêt de liquider FRET SNCF, c'est de remettre en cause tous les droits cheminots (statutaire et contractuel). Comme au TER, avec le processus de filialisation/privatisation, c'est la question du TRANSFERT des cheminots vers de nouvelles structures.

Pour faire du profit avec moins de trains, leur variable d'ajustement se situe dans la masse salariale et dans les conditions de travail, autrement dit : rupture de contrat ou accepter de travailler plus, en étant moins payé, et dans des conditions de travail dégradées.

Si rien ne bouge, les statutaires perdront leur statut au bout de 15 mois après transfert. Les accords collectifs SNCF notamment sur les retraites, sur le déroulé de carrière et la rémunération par grille disparaîtront aussi ! Il deviendra impossible de bénéficier des avantages du groupe, en termes de passerelle, mais aussi d'avantage social (logement, cabinets médicaux etc.).

Enfin, et surtout, aucune garantie n'existe actuellement sur le maintien des agents sur leur LPA ou Résidence. Déjà des pertes de salaires se font ressentir suite à la confiscation des 23 flux ... Ce n'est qu'un début !

23 trafics de fret ferroviaire, correspondant à 7500 trains par an, ont été confisqués à FRET SNCF pour être livrés sur un plateau à la concurrence. 6 mois plus tard, le privé fait encore la preuve de son inefficacité !

- 2 flux ont déjà basculé sur les camions
- 7 flux ont été récupérés par DB Cargo (entreprise allemande)
- 9 flux doivent être prolongés jusqu'en juin 2023 faute de repreneurs
- 5 flux ne sont pas renouvelés et sans repreneur connu

**LE FRET SNCF DOIT VIVRE !
RIEN NE DOIT CHANGER POUR LES CHEMINOTS !
EN GREVE ET AU RASSEMBLEMENT
LE 27 NOVEMBRE A FOS**

